



AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020, L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT DES MILITAIRES RESTE STABLE

Indice de traitement brut - grille indiciaire des militaires (ITB-GI-M).

APRÈS UNE AUGMENTATION AU PREMIER TRIMESTRE, L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT SE STABILISE AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Par rapport au premier trimestre de 2020, l'ITB-GI-M ne varie pas au deuxième trimestre 2020 (Figures 1 et 2). En effet, aucune mesure générale ou catégorielle n'est intervenue durant les mois d'avril, mai et juin 2020.

Figure 1 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-M

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

Indices	2019				2020	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Ensemble	1,36	0,00	0,00	0,00	0,91	0,00
Officiers	0,81	0,00	0,00	0,00	1,73	0,00
Sous-officiers	1,66	0,00	0,00	0,00	0,97	0,00
Militaires du rang	1,24	0,00	0,00	0,00	0,61	0,00
Valeur du point d'indice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonction publique						
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	-0,27	0,94	0,20	-0,02	-0,19	0,03
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	-0,20	1,02	0,19	0,07	-0,10	0,13

Champs :

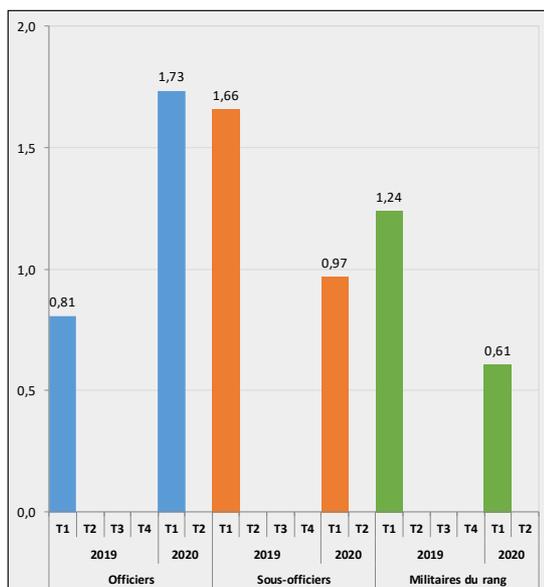
IPC : ensemble des ménages, France ;

ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : Observatoire Économique de la Défense (RAE 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indices des prix à la consommation).

Figure 2 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-M par grade

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre



Champ : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : RAE 2017 et 2018, Observatoire Économique de la Défense.

Sandrine CHAUMERON

Chargé d'études statistiques
à l'Observatoire Économique de la Défense



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr



Sur la même période, l'indice des prix à la consommation y compris tabac augmente de +0,13 %, et celui des prix à la consommation hors tabac de +0,03 %.

L'indice de prix énergétique diminue fortement sur le deuxième trimestre 2020 (-8,08 %) et poursuit ainsi la baisse observée au premier trimestre (-1,48 %). En particulier, les prix des carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme chutent (-13,23 %).

Le deuxième trimestre est par ailleurs marqué par une hausse sensible des prix de l'alimentation (+1,82 %) qui fait suite à une progression de +0,80 % au premier trimestre. Les prix des produits manufacturés progressent de +0,86 % et ceux des services de +0,32 %. En particulier, les services de téléphonie mobile diminuent de -1,86 % et ceux du transport de passagers par train augmentent de +2,49 %.

AUGMENTATION DE L'ITB-GI-M EN GLISSEMENT ANNUEL AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

Au deuxième trimestre 2020, l'indice de traitement brut grille indiciaire des militaires augmente de +0,91 % par rapport au deuxième trimestre 2019 (Figures 5 et 6), en raison de la poursuite de la mise en application de l'accord relatif au « *Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations* (PPCR) » en janvier 2020.

Cette augmentation atteint +1,73 % pour les officiers, +0,97 % pour les sous-officiers, et +0,61 % pour les militaires du rang. Sur la même période, l'indice des prix hors tabac ne progresse que de +0,02 %, et celui y compris tabac de +0,30 %.

Figure 5 : Évolution en glissement annuel

% d'évolution entre le trimestre de l'année n et le trimestre de l'année n-1

Indices	2019				2020	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Ensemble	1,36	1,36	1,36	1,36	0,91	0,91
Officiers	0,81	0,81	0,81	0,81	1,73	1,73
Sous-officiers	1,66	1,66	1,66	1,66	0,97	0,97
Militaires du rang	1,24	1,24	1,24	1,24	0,61	0,61
Valeur du point d'indice Fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	1,01	0,98	0,86	0,85	0,94	0,02
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	1,22	1,12	1,00	1,09	1,19	0,30

Champs :

IPC : ensemble des ménages, France ;
ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : OED (RAE 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indices des prix à la consommation).

Figure 3 : Évolution trimestrielle des indices de prix à la consommation

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

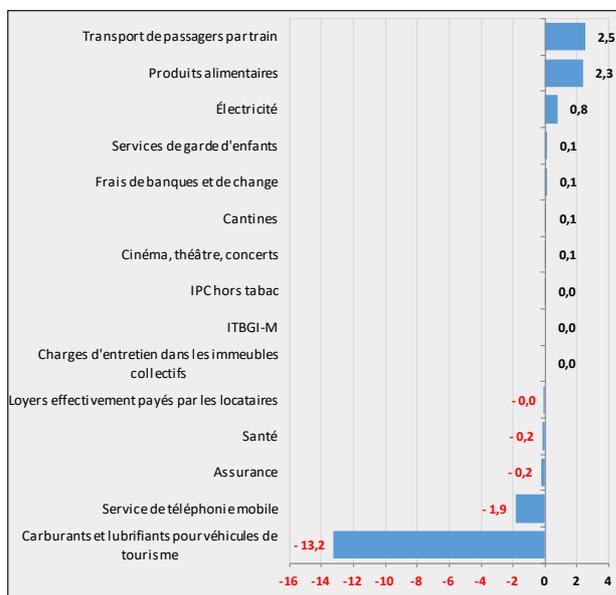
Indices	2019				2020	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2
IPC (y compris tabac)	-0,20	1,02	0,19	0,07	-0,10	0,13
IPC (hors tabac)	-0,27	0,94	0,20	-0,02	-0,19	0,03
Alimentation	0,87	0,48	0,97	-0,35	0,80	1,82
Produits manufacturés	-1,75	1,45	-1,68	1,57	-1,45	0,86
Énergie	-1,85	2,19	-0,87	0,68	-1,48	-8,08
Services	0,41	0,63	1,09	-0,82	0,36	0,32
Produits alimentaires	0,88	0,43	1,18	-0,45	0,90	2,35
Loyers effectivement payés par les locataires	0,46	0,33	0,14	0,14	0,11	-0,04
Charges d'entretien dans les immeubles collectifs	1,59	0,01	0,10	0,01	1,46	0,00
Électricité	0,09	1,98	4,70	0,39	1,58	0,76
Santé	-0,41	-0,37	-0,23	0,10	-0,30	-0,17
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	-2,96	3,86	-2,67	1,18	-3,11	-13,23
Transport de passagers par train	-0,05	-0,68	0,15	0,09	-5,84	2,49
Service de téléphonie mobile	-0,01	0,82	-0,12	1,06	0,01	-1,86
Cinéma, théâtre, concerts	0,21	-0,53	3,17	1,74	0,13	0,06
Cantines	0,22	0,01	-0,03	-0,33	0,30	0,08
Services de garde d'enfants	0,73	0,01	0,90	1,40	3,19	0,11
Assurance	1,55	0,06	0,36	-0,65	2,06	-0,25
Frais de banques et de change	0,03	-0,01	0,06	0,01	0,90	0,11

Champ : Ensemble des ménages, France.

Source : Insee (Indices des prix à la consommation).

Figure 4 : Évolution des indices de prix à la consommation, T2-2020 / T1-2020

%

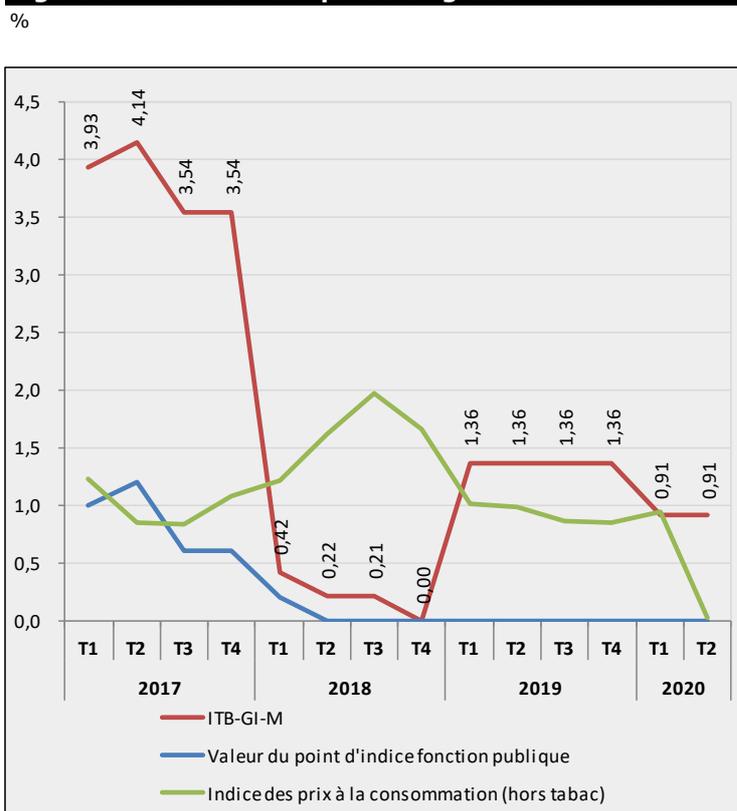


Champs :

IPC : ensemble des ménages, France ;
ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : Observatoire Économique de la Défense (RAE 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indices des prix à la consommation).

Figure 6 : Évolution comparée en glissement annuel



Champs :

IPC : ensemble des ménages, France ;

ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : OED (RAE 2016, 2017 et 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indice des prix à la consommation).

Figure 7 : Évolution en moyenne annuelle

%

Indices	2017	2018	2019
Ensemble	3,78	0,21	1,36
Officiers	2,01	1,28	0,81
Sous-officiers	3,16	0,05	1,66
Militaires du rang	5,02	0,05	1,24
Valeur du point d'indice fonction publique	0,85	0,05	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	1,00	1,61	0,92
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	1,03	1,85	1,11

Champ : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : Observatoire économique de la défense (RAE 2017 et 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indice des prix).

GRILLES INDICIAIRES UTILISÉES

Les grilles des militaires considérées dans cet ITB-GI concernent 18 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements, etc.) sont intervenues durant le trimestre, sont signalés en gris foncé dans le tableau (**Figure 8**).

Aucun changement n'est intervenu au deuxième trimestre 2020.

Figure 8 : Grades, échelles ou échelons impactés par des changements de grille au cours du deuxième trimestre 2020

Corps / grades	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
Officiers			
Général de division ou vice-amiral		1	1
Général de brigade ou contre-amiral		1	1
Colonel ou capitaine de vaisseau		1 à 4 + 1 spécial	1 à 4 + 1 spécial
Lieutenant-colonel ou capitaine de frégate		1 à 5 + 2 exceptionnels	1 à 5 + 2 exceptionnels
Commandant ou capitaine de corvette classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant ou capitaine de corvette		1 à 4 + 2 exceptionnels	1 à 4 + 2 exceptionnels
Capitaine ou lieutenant de vaisseau		1 à 5 + 1 exceptionnel	1 à 5 + 1 exceptionnel
Lieutenant ou enseigne de vaisseau de 1re classe		1 à 4 + 1 provisoire	1 à 4 + 1 provisoire
Sous-lieutenant ou enseigne de vaisseau de 2e classe		1	1
Aspirant	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
	02	1 à 2	1 à 2
Sous-officiers			
Major	04	1 à 6 + 1 exceptionnel	1 à 6 + 1 exceptionnel
Adjudant-chef ou maître principal	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant ou premier maître	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Sergent-chef ou maître	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Sergent ou second maître	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2
Militaires du rang			
Caporal-chef ou quartier-maître de 1re classe	04	1 à 8 + 1 exceptionnel	1 à 8 + 1 exceptionnel
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 5	1 à 5
Caporal ou quartier-maître de 2e classe	03	1 à 4	1 à 4
	02	1 à 3	1 à 3
Soldat ou matelot	02	UU	UU

Source : Grilles indiciaires (DRH-MD).

BIBLIOGRAPHIE

- DGAFP – Département des études et des statistiques, Indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI) du deuxième trimestre 2020, *Stats Rapides*, septembre 2020.
- CHAUMERON S., *Au premier trimestre 2020, l'indice de traitement brut des militaires des armées progresse de 0,91 %*, *EcoDef Conjoncture* n° 155, juin 2020.
- OED, *Indice de Traitement Brut - Grille Indiciaire des Militaires (ITB-GI-M)*, Note méthodologique, juin 2018.

A PARAÎTRE
Prochaine publication : décembre 2020

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)
Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe Mauriet
Rédacteur en chef : Christian Calzada
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP
IISN 1293-4348